Enfin, en 1982, l'Espagne fut admise à son tour. Toutefois, comme c'est le cas pour la France, les forces de l'Espagne ne font pas partie du système de défense intégrée de l'OTAN. (La France a retiré ses effectifs en 1966.)

"A mon avis, le principal défi qui se pose à l'Alliance est celui de la réussite. Nous avons maintenu la paix pendant trente-cinq ans et la nouvelle génération d'élus aux parlements dans les pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord n'ont pas connu la guerre. C'est exactement ce que les pères fondateurs espéraient et ce à quoi ils ont si ardemment travaillé. Cependant, l'ampleur même de ce qu'ils ont accompli permet difficilement de prouver la nécessité de poursuivre les efforts."

-- Lord Carrington, Secrétaire général de l'OTAN*

Le rôle du Canada dans la création de l'OTAN

Le Canada a joué un rôle majeur dans la création de l'OTAN. Les deux guerres lui avaient appris qu'il ne pouvait ignorer ce qui se passait en Europe et que participer à une guerre coûtait infiniment plus cher que de s'unir avec d'autres pays pour en prévenir une ou pour dissuader l'ennemi.

Convaincu que les démocraties des deux côtés de l'Atlantique devaient se concerter en temps de paix comme elles l'avaient fait durant la guerre, M. Louis St-Laurent, alors secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, proposa à la Chambre des communes, en avril 1948, un système unique de défense mutuelle. Ce dont il rêvait, c'était une alliance transatlantique qui unirait ses membres non seulement sur le plan militaire, mais également sur les plans politique, économique, social et culturel. L'été suivant, lors des négociations menées avec les Etats-Unis et les pays d'Europe, les représentants canadiens poussèrent vivement l'idée qui, en fin de compte, influa grandement sur la forme et la nature de l'Alliance. L'article 2 en particulier reflète la portée plus étendue que le Canada a voulu donner au Traité en prévoyant des ententes et des échanges sans caractère militaire.

Le Traité de l'Atlantique Nord

Le Traité de l'Atlantique Nord définit ses objectifs et les obligations de chaque Etat faisant partie de l'Alliance. Dans le préambule et le premier article, les

* Discours prononcé devant la société British aerospace companies Farnbourgh international, en septembre 1984.